

Département de l'AIN

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA PLAINE DE L'AIN**

SIEGE
143 rue du château
01150 CHAZEY-SUR-AIN
Tél : 04.74.61.96.40

Accusé de réception en préfecture
001-240100883-20250218-DEC2025-016-DE
Date de télétransmission : 18/02/2025
Date de réception préfecture : 18/02/2025

DECISION DU PRESIDENT
N° D2025-016

Objet : Convention d'intervention en analyse des pratiques professionnelles pour le service CLIC Gérontologique de la Plaine de l'Ain

LE PRESIDENT

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU la délibération n°2023-150 en date du 6 juillet 2023 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment en matière de signature des contrats et conventions engageant la Communauté de communes pour un montant n'excédant pas 15 000 € HT par an, ainsi que leur avenant ;

CONSIDERANT les besoins du service CLIC Gérontologique de la Plaine de l'Ain de bénéficier d'un groupe d'analyse des pratiques professionnelles ;

- **DECIDE** de signer la convention d'intervention en analyse des pratiques professionnelles pour le CLIC - année 2025, avec Monsieur David LIBRALESSO, professionnel de la supervision et de l'analyse des pratiques dans les champs médico-sociaux et sanitaire.

*En application du code général des collectivités territoriales,
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 18 février 2025
Publiée le **20 FEV. 2025***

Fait à Chazey-sur-Ain, le 18 février 2025.

Le Président
de la Communauté de communes,

Jean-Louis GUYADER

